



Rapport d'activités

Familles Rurales des Ardennes
Fédération départementale





Familles Rurales dans les Ardennes : données 2024

*La Fédération départementale FAMILLES RURALES des Ardennes est constituée de **43** associations locales et de **8** associations de territoires qui regroupent **3 643** familles. Elles agissent au quotidien au service de nos territoires et des familles qui y vivent. Associations et Fédération organisent ensemble des activités régulières ou ponctuelles en direction d'un large public et gèrent des services de proximité.*

PETITE ENFANCE

- **12** établissements d'accueil de jeunes enfants dont 1 micro-crèches (12 places) et 11 crèches PSU (**192** places, **553** enfants accueillis en 2024)
- actions de soutien à la **parentalité**

ENFANCE

- **37** accueils de loisirs, **5 462** enfants accueillis en 2024
- **10** accueils périscolaires, dont **8** avec cantine, près de **700** enfants accueillis chaque jour
- gestion et animation du dispositif « **OnDitCap** », pour faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures (accueils de loisirs, crèches)

JEUNESSE

- organisation d'**activités culturelles**, **sportives** et de **séjours-découvertes**, apprentissage des **responsabilités**, de la **citoyenneté** et du sens de l'**engagement**

SENIORS

- **loisirs créatifs**, ateliers, voyages, sorties culturelles, clubs « Joie de vivre »
- clubs de **gymnastique**, actions de **prévention** en faveur du « **bien-vieillir** »
- actions de **mobilité solidaire** pour lutter contre l'isolement, avec **1 148** transports effectués par **18 chauffeurs bénévoles** au profit de **164** bénéficiaires
- accompagnement aux **usages numériques**, avec **5 Conseillers numériques**

ANIMATIONS TOUS PUBLICS

- **animations** locales (brocantes, fêtes locales...)
- activités culturelles et de **loisirs** (théâtre, musique, danse...)
- **1 tiers-lieu** à Revin et **1 Relais Familles/Espace de Vie Sociale** à Deville

FAMILLES RURALES est UN MOUVEMENT MILITANT ACTIF

Familles Rurales est un acteur associatif présent dans tous les territoires ruraux du département, avec près de **700 bénévoles** engagés chaque jour au service de leurs concitoyens.

FAMILLES RURALES est UN ACTEUR ECONOMIQUE de PREMIER PLAN

Par l'activité qu'il génère, le réseau FAMILLES RURALES des Ardennes est un **acteur économique** structurant des territoires où il est implanté, avec plus de **173 salariés réguliers** (133 ETP) et plus de **400 saisonniers** (directeurs et animateurs des accueils de loisirs)

L E MOT de la PRÉSIDENTE

L'année écoulée a, une fois de plus, mis à l'épreuve notre structure. Les difficultés financières que nous avons déjà rencontrées l'an passé n'ont pas disparu ; elles continuent de peser sur notre fonctionnement au quotidien. Malgré ce contexte exigeant, nous avons su faire preuve de détermination, d'adaptabilité et de solidarité.

Je tiens à souligner avec force l'engagement sans faille de nos salarié-e-s, de nos bénévoles et de l'ensemble des parties prenantes. Grâce à leur énergie et à leur fidélité, nous avons pu maintenir l'ensemble de nos activités, répondre aux besoins de nos bénéficiaires, et poursuivre notre mission avec conviction.

Face aux incertitudes économiques, nous avons engagé une réflexion approfondie sur notre modèle, nos priorités et nos partenariats. Des ajustements ont été nécessaires, mais jamais au détriment de nos valeurs fondamentales ni de la qualité de nos actions. Même si les défis demeurent, ils ne freinent pas notre détermination. Plus que jamais, l'utilité de notre action associative est évidente, et plus que jamais, nous avons besoin du soutien de chacun-e pour continuer.

Loin de nous décourager, cette situation nous pousse à repenser nos méthodes de travail, à revoir nos priorités et à imaginer l'avenir sous un autre jour. Notre vision reste celle d'un avenir solidaire, où chaque initiative, chaque action, chaque projet contribue à l'amélioration du cadre de vie de nos familles adhérentes particulièrement en milieu rural.

Nous sommes convaincus que les temps difficiles peuvent aussi être des périodes de transformation et d'opportunité. C'est dans cet esprit que nous poursuivons l'année, forts des enseignements tirés de cette période et prêts à relever de nouveaux défis.

Nous savons que la route est encore longue, mais nous sommes plus que jamais déterminés à défendre ce qui nous anime depuis le premier jour : l'humain, la solidarité, et l'utilité sociale de notre engagement.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à toutes celles et ceux qui, au quotidien, font vivre notre association. Merci à nos salarié-e-s, qui avec passion et professionnalisme, accomplissent un travail remarquable. Merci à nos bénévoles, pour leur générosité, leur engagement et leur présence constante. Merci à nos partenaires, pour leur soutien indispensable.

Votre soutien, qu'il soit humain ou financier, est une source inestimable d'énergie pour continuer à mener à bien notre mission. Ensemble, nous pouvons continuer à aller de l'avant, à transformer les obstacles en opportunités, et à faire vivre la solidarité dans ses formes les plus concrètes.

Nous sommes prêtes et prêts à relever les défis de l'année à venir.

Fanny MAHAUT

Avec la gestion de 12 crèches dans les Ardennes, dont 10 qui lui sont confiées par les Communautés de Communes, Familles Rurales est le premier opérateur du secteur de la petite enfance en milieu rural.

A l'instar d'une école, une crèche est un équipement structurant d'un territoire, surtout lorsque cet établissement se situe en milieu rural, ce qui est le cas des 11 crèches sur les 12 gérées par Familles Rurales dans les Ardennes. Ces crèches offrent des solutions de garde pour toutes les familles, quels que soient leur niveau de ressources et leurs besoins en nombre d'heures de garde pour leur enfant.

Mais la crèche est avant tout un lieu d'épanouissement et de développement des tout-petits accompagnés par des professionnels compétents et bienveillants, pour lesquels la formation est un enjeu important.

Crèches PSU	Commune	Places	Heures réalisées			%
			2022	2023	2024	
Ardenne Métropole						
Les Marmousets	Charleville-Mézières	16	24 035	23 362	24 589	5,25%
Ardennes Thiérache						
Les Petits Forgerons	Auvillers-les-Forges	12	17 592	20 758	19 076	-8,10%
Les Frimousses	Rouvroy-sur-Audry	20	30 497	32 957	29 377	-10,86%
Les Oursons	Signy-le-Petit	12	16 292	16 822	19 251	14,44%
Les Crêtes Préardennaises						
Le Bois Enchanté	Attigny	13	20 830	21 702	21 397	-1,4%
Les Nutons des Crêtes	Boulzicourt	20	31 122	31 636	28 849	-8,81%
Les Petits Poix	Poix-Terron	18	33 868	33 985	32 372	-4,75%
La Fontaine aux Bambins	Saulces-Monclin	18	31 908	30 185	31 694	4,99%
Portes du Luxembourg						
Les Cari' Bouts	Carignan	22	35 536	32 615	29 954	-8,16%
Les Petits Loups	Douzy	21	27 445	28 883	27 069	-6,28%
Les Moussaillons	Mouzon	20	27 202	31 854	30 036	-5,71%
TOTAL						
		192	296 327	304 759	293 664	-3,64%

Crèches PSU	Lieu d'implantation	Nombre de places	Nbre d'enfants accueillis	Nbre d'enfants accueillis par place	Heures réalisées
Ardenne Métropole					
Les Marmousets	Charleville-Mézières	16	82	5,13	24 589
Ardennes Thiérache					
Les Petits Forgerons	Auvillers-les-Forges	12	40	3,33	19 076
Les Frimousses	Rouvroy-sur-Audry	20	47	2,35	29 377
Les Oursons	Signy-le-Petit	12	32	2,67	19 251
Les Crêtes Préardennaises					
Le Bois Enchanté	Attigny	13/14	29	2,23	21 397
Les Nutons des Crêtes	Boulzicourt	20	52	2,60	28 849
Les Petits Poix	Poix-Terron	18	66	3,67	32 372
La Fontaine aux Bambins	Saulces-Monclin	18	46	2,56	31 694
Portes du Luxembourg					
Les Car' Bouts	Carignan	22	56	2,55	29 954
Les Petits Loups	Douzy	21	52	2,48	27 069
Les Moussaillons	Mouzon	20	51	2,55	30 036
TOTAL		192	553	2,88	293 664

Passage à 14 places en sept 2024

Le nombre d'enfants accueillis par place dans nos crèches traduit une très grande flexibilité d'organisation, essentielle pour répondre à toutes les demandes des familles. Ce chiffre élevé reflète notamment la capacité de nos structures à accueillir de nombreux enfants de manière ponctuelle, selon les besoins des familles, ce qui constitue un indicateur fort de notre engagement à offrir un service souple et adapté.

Depuis la création de nos crèches en milieu rural, nous avons toujours eu à cœur de répondre au mieux à la diversité des besoins des familles de nos territoires ruraux. Les équipes font preuve d'une grande réactivité et d'une forte implication pour s'adapter aux situations variées : horaires atypiques, demandes urgentes...

Dans le même souci de service, nous maintenons l'ouverture d'au moins une structure sur chaque territoire durant le mois d'août. Cette organisation permet d'apporter une solution d'accueil aux familles qui, sans cela, se retrouveraient sans mode de garde pendant l'été, période où la fermeture des crèches est fréquente ailleurs. Cette adaptation permanente à la demande n'est possible que grâce à l'engagement et à la mobilisation de l'ensemble des équipes, qui restent au cœur de la réussite de notre mission.

Flexibilité et accueil occasionnel : une force du réseau

Le nombre d'enfants accueillis par place dans nos crèches est particulièrement élevé : en moyenne, chaque place a permis d'accueillir 2,88 enfants sur l'année, avec des pics allant jusqu'à 5,13 enfants/place à Charleville-Mézières (Les Marmousets) où l'accueil occasionnel est majoritaire. Ce chiffre est le reflet d'une très grande souplesse dans l'organisation de nos structures. Il traduit notre capacité à accueillir non seulement des enfants inscrits à temps plein ou à temps partiel, mais aussi de nombreux enfants de façon occasionnelle, selon les besoins ponctuels des familles.

Maintien du service pendant le mois d'août

Conscients des difficultés rencontrées par les familles pendant l'été, nous veillons depuis plusieurs années à maintenir l'ouverture d'au moins une crèche par territoire durant le mois d'août. Cette organisation offre une solution d'accueil aux familles qui n'avaient pas d'autre mode de garde.

Engagement et adaptation des équipes

Cette capacité d'adaptation ne serait pas possible sans l'engagement et la réactivité des équipes. Leur disponibilité, leur flexibilité et leur professionnalisme permettent d'offrir un accueil de qualité, même dans des situations complexes ou imprévues. Plusieurs professionnelles ont accepté de modifier temporairement leurs horaires pour maintenir l'accueil, évitant ainsi la fermeture temporaire de la structure.

Ouverture de la micro-crèche de Tagnon

En septembre 2024, notre réseau s'est enrichi d'une nouvelle structure avec l'ouverture de la micro-crèche de Tagnon (1^{ère} de notre réseau), dotée d'une capacité d'accueil de 12 places. Cette ouverture marque une étape importante dans le développement de notre offre de services à destination des familles de ce territoire sur lequel nous n'étions pas encore implantés.

Bien que la structure ait démarré progressivement, avec un taux d'occupation encore en phase de croissance, nous sommes confiants quant à sa montée en charge dans les mois à venir. L'expérience acquise dans les autres crèches nous permet de prévoir une augmentation progressive du nombre d'enfants accueillis.

Dans un souci de qualité, nous avons fait le choix d'un recrutement de personnel qualifié, répondant aux exigences des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), alors même que la réglementation applicable aux micro-crèches était plus souple. Ce choix garantit un accueil de qualité, sécurisé et bienveillant pour les enfants et leurs familles, et témoigne de notre engagement à maintenir un haut niveau de professionnalisme sur l'ensemble de nos structures, quelle que soit leur statut.

Crèche de Douzy

La crèche de Douzy occupe une place particulière au sein de notre réseau, puisqu'il s'agit de la toute première structure ouverte en 2004, avec une capacité initiale de 11 places. Face à une demande croissante au fil des années, la capacité d'accueil a été progressivement augmentée, atteignant aujourd'hui 21 places le matin et 17 l'après-midi. Cette évolution a nécessité l'extension des bâtiments initiaux afin de répondre, autant que possible, aux besoins des familles.

Cependant, malgré ces adaptations successives, les locaux historiques ne répondaient plus aux exigences actuelles de qualité d'accueil et de fonctionnalité tant pour les enfants que pour les professionnels. Consciente de cette situation, la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg a décidé la construction d'une nouvelle crèche de 25 places, située dans un espace plus accessible et mieux adapté aux besoins des enfants. Le déménagement vers les nouveaux locaux était initialement prévu pour septembre 2024. Malheureusement, la crèche a été victime d'actes de vandalisme, occasionnant des dégradations importantes et retardant l'ouverture de la structure. Un nouveau calendrier avait alors été fixé pour décembre 2024, mais un nouvel incident est venu bouleverser ce projet : la crèche a subi d'importantes inondations, causant des dégâts majeurs et repoussant une nouvelle fois l'ouverture, désormais prévue pour le printemps 2025.

Malgré ces difficultés, notre priorité est toujours restée l'accueil des enfants et la continuité du service pour les familles. Afin de ne laisser personne sans solution, nous avons sollicité et obtenu, à titre exceptionnel, un agrément supplémentaire de 2 places dans les locaux actuels. Cette dérogation nous a permis de répondre aux demandes, malgré les contraintes matérielles et l'attente du déménagement.

Un engagement fort au service des familles

L'histoire récente de la crèche de Douzy illustre la capacité de notre réseau à faire face à l'imprévu, à s'adapter et à se mobiliser pour garantir un accueil de qualité, même dans des conditions difficiles. Le soutien des équipes, leur engagement et la réactivité de la collectivité ont été déterminants pour traverser ces épreuves, tout en maintenant la confiance des familles.

Projet d'extension de la crèche d'Auvillers-les-Forges

Une réflexion a été engagée en 2024 avec la Communauté de Communes Ardenne Thiérache autour d'un projet d'extension de la crèche Les P'tits Forgerons à Auvillers-les-Forges. Implantée depuis 2006, cette structure joue un rôle essentiel dans l'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire.

La crèche d'Auvillers continue de voir ses demandes d'accueil progresser. Cependant, les locaux actuels, datant de près de 20 ans, ne répondent plus aux exigences bâtementaires et de qualité d'accueil imposées aux EAJE.

La future structure devrait offrir une capacité d'accueil de 20 places, permettant ainsi de mieux répondre à la demande croissante tout en offrant des conditions d'accueil de qualité, tant pour les enfants que pour les professionnels.

Sur les quelques 90 Accueils Collectifs de Mineurs recensés dans les Ardennes, 37 sont organisés par le réseau Familles Rurales, qui est ainsi le premier intervenant associatif de ce secteur. Cette forte présence et le maillage dense du territoire sont le fruit de l'implication des associations locales et de leurs bénévoles qui se démènent tous les jours pour organiser et faire vivre des accueils de loisirs de qualité, ainsi qu'à la politique de la Fédération et des Associations de Territoire qui interviennent directement pour maintenir et développer des ACM dans nos bourgs ruraux ardennais.

L'année 2024 enregistre pour l'ensemble du réseau Familles Rurales des Ardennes une **progression constante des activités extra et périscolaires**.

Les faits marquants des accueils extrascolaires

En 2024, la fédération départementale a accueilli sa nouvelle coordinatrice enfance et jeunesse. Le service a été réorganisé, et regroupe désormais les activités enfance et jeunesse dans un même pôle d'activités.

- **Reprise depuis février 2024 de l'accueil extrascolaire anciennement géré par le SIRAE (Syndicat Intercommunal Rural pour l'Accueil de l'Enfant), sur chaque période de vacances.** Il s'organise sur 7 communes, à savoir Renwez, Cliron, Sormonne, Arreux, Montcornet, Harcy et Lonny.
- **Le maintien des ouvertures d'ACM aux petites vacances se poursuit**, ce qui constitue un service supplémentaire offert aux familles sur des périodes où peu de solutions d'accueil existent. Ces ACM connaissent une augmentation sensible de leur fréquentation.
- **Le coût des transports** pour les sorties proposées aux enfants est de plus en plus un frein pour les associations organisatrices des accueils de loisirs en milieu rural, surtout dans un contexte d'inflation importante. C'est pourquoi la **CAF des Ardennes**, dans le cadre d'une démarche mutualisée portée par la Fédération, a décidé en 2024 de soutenir ces actions en prenant en charge une partie des coûts de transport de l'été.
- **Charte qualité CAF** : les Accueils de loisirs du réseau Familles Rurales bénéficient de ce dispositif mis en place par la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes. Cette charte qui attribue une note globale à l'ensemble des ACM de l'année, avec des financements complémentaires à la clé, incite les organisateurs d'ACM à renforcer la qualité de l'accueil, le niveau de compétence de l'encadrement et la variété et la densité des contenus pédagogiques proposés aux enfants. Depuis sa création, la note globale moyenne des ACM du réseau Familles Rurales augmente régulièrement, signe des efforts significatifs des organisateurs pour améliorer la qualité de leurs accueils de loisirs.
- **Renforcement des échanges et des coopérations** entre les directeurs.trices des ACM et la Fédération : mutualisation, accompagnement, détection des besoins en termes de formation constituent aujourd'hui les éléments centraux d'une politique de qualité de nos accueils de loisirs qui passe forcément par l'élévation des niveaux de compétences et par la fidélisation de l'encadrement. Enjeu majeur de cette politique : une formation adaptée et ambitieuse et une meilleure prise en compte des attentes des jeunes qui souhaitent s'investir dans le domaine de l'animation.
- **Catalogue des activités et des interventions** : comme les années précédentes, la Fédération a composé un bouquet d'activités à destination des accueils de loisirs, avec pour objectif de mutualiser des prestations, d'obtenir des tarifs préférentiels, de diversifier, d'élargir l'offre des contenus, de coordonner les interventions et de proposer des activités de qualité. L'opération connaît un vif succès, puisque la plupart des ACM ont fait appel aux intervenants proposés dans le catalogue.
- **100% ados** : adapté et réservé aux ados (12-25 ans) avec des horaires adaptés et des activités choisies par les jeunes, les ACM 100 % ados se poursuivent, notamment à la Neuville-en-Tourne-à-Fuy, Poix-Terron, Autrecourt, Deville, Lucquy.

- **Déploiement de l'application iNoé** : dans le but de faciliter la gestion technique et administrative des accueils de loisirs, notamment périscolaires, la Fédération a poursuivi son programme d'accompagnement des associations dans le traitement de leurs données d'activités et données financières. Après une phase d'audit et de concertation avec les 10 structures concernées par l'accueil périscolaire, l'application iNoé a été déployée à des associations gérant des accueils périscolaires mais aussi extrascolaires. Salariés/bénévoles ont été formés à l'utilisation de cet outil désormais indispensable à la bonne marche de nos ACM. Dans la même logique, la Fédération a développé l'accès au « portail familles » de cette application qui permet aux familles de réserver et de régler en ligne leur participation. Cet investissement lourd est financé à 70 % grâce au dispositif « Fonds Publics et Territoires » de la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes.
- Pour autant, déjà réelle depuis plusieurs années, **la difficulté à recruter des directeurs** s'est encore accentuée en 2024. Deux raisons majeures expliquent cette situation. La première est due à l'annulation de sessions BAFD fautes d'inscriptions, et à l'investissement demandé pour la formation. Ce manque de personnel formé est réel sur les postes de direction. La seconde raison tient à la moindre attractivité des métiers de l'animation, qui exigent disponibilité et esprit de responsabilité mais n'offrent en contrepartie qu'une rémunération peu attrayante, même si les organisateurs des accueils de loisirs ont fait des efforts réels de revalorisation depuis trois ans.

Les faits marquants des accueils périscolaires

Malgré une difficulté croissante à faire vivre des accueils périscolaires en milieu rural en raison de la baisse régulière des effectifs scolaires et la fermeture de classes, Familles Rurales se bat chaque jour avec les communes et les Communautés de Communes pour maintenir ce service indispensable à la vie des familles dans nos territoires.

- Au-delà du seul service de garderie, Familles Rurales s'efforce d'apporter des contenus originaux aux temps périscolaires, en proposant des activités de découverte aux enfants ou en les accompagnant dans leur scolarité (par de l'aide aux devoirs, par exemple). Ainsi en 2024, grâce au dispositif Fonds Publics et Territoires de la CAF et au soutien de la MSA, l'action « Pas d'canap ' » a été renouvelée : ainsi les accueils périscolaires ont pu profiter d'une aide financière pour faire appel à des intervenants professionnels et qualifiés pour proposer des activités de découverte de qualité.
- L'accueil d'une volontaire en service civique du Bénin, accueillie dans le cadre du programme « Terre de Jeux » établi en lien direct avec l'organisation des Jeux Olympiques en France, en partenariat également avec France Volontaires. Elle a confectionné des malles pédagogiques autour des pratiques sportives olympiques et les faire vivre sur les différents temps d'accueil de nos jeunes ardennais. En lien avec le dispositif Onditcap ! leur volontaire en service civique a su apporter son expertise pour construire les malles qui peuvent s'adapter à tout public.

Fréquentation en hausse :
+ 5% pour l'accueil extrascolaire et + 8% pour l'accueil périscolaire

	2023			2024			Évolution entre 2023 et 2024 (%)		
	extrascolaire		périscolaire	extrascolaire		périscolaire	extrascolaire		périscolaire
	enfants	heures	heures	enfants	heures	heures	enfants	heures	heures
Argonne Ardennaise									
Buzancy	137	9 548		165	10 328		20.4%	8.2%	
Le Chesne	219	13 885		292	17 128		33.3%	23.4%	
Buzancy & Grandpré	37	3 904		54	4 400		45.9%	12.7%	
Machault	117	5 699	11 904	144	8 790	15 651	23%	54.2%	31.5%
Saint-Etienne-à-Arnes	35	2 411		41	2 366		17.1%	-1.9%	
Ardenne Métropole									
Givonne	142	7 877		110	6 875		-22.5%	-12.7%	
Gespunsart	63	3 207		77	4 672		22.2%	45.7%	
Les Ayvelles	105	5 557		116	6 714		10.5%	20.8%	
Prix-les-Mézières	731	48 212	23 674	664	42 949	23 754	-9.2%	-10.9%	0.3%
Saint-Menges	41	3 793		43	4 692		4.9%	23.7%	
Warcq	59	5 565		75	6 706		27.1%	20.5%	
Ardennes Thiérache									
Maubert-Fontaine	114	7 244		129	7 923		13.2%	9.4%	
Rouvroy-sur-Audry	23	2 065		29	2 412		26.1%	16.8%	
Signy-le-Petit	272	15 197		211	12 659		-22.4%	-16.7%	
Crêtes Préardennaises									
Attigny	86	4 511		70	4 528		-18.6%	-16.3%	
Lucquy	222	12 796	21 842	273	14 520	23 258	22.9%	13.5%	6.5%
Poix-Terron	407	25 004	55 405	365	23 925	55 841	-10.3%	-4.3%	0.8%
Saulces-Champenoises	60	5 131		73	4 505		21.7%	-12.2%	
Thin-le-Moutier	150	8 822	18 216	225	14 743	16 883	50%	67.1%	-7.3%
Wasigny	46	2 704	8 355	45	3 127	12 824	-2.2%	-15.6%	53.5%
Pays Rethélois									
Avaux	76	4 353		49	2 425		-35.5%	-44.3%	
Château-Porcien	170	8 896		178	8 582		4.7%	-3.5%	
Poilcourt-Sydney	73	3 786		130	8 245		78%	117.8%	
Juniville	91	6 754		52	1 945		-42.9%	-71.2%	
La Neuville-en-Tourne-à-Fuy	152	11 281		98	9 472		-35.5%	-16%	
Le Châtelet-sur-Retourne	214	10 756		175	8 670		-18.2%	-19.4%	
Saint-Germainmont	76	5 052		121	7 420		59.2%	46.9%	
Tagnon	210	14 008		268	20 093		27.6%	43.4%	
Portes du Luxembourg									
Autrecourt-et-Pourron	126	12 642		129	11 685		2.3%	-7.6%	
Blagny			2 271			6 073			167.4%
Chémery-sur-Bar	54	6 013		73	6 398		35.2%	6.4%	
Douzy	332	20 462	7 454	264	17 471	7 441	-20.5%	-0.1%	-0.2%
Margut	75	4 573		119	7 485		58.7%	63.7%	
Vallées et Plateau d'Ardenne									
Deville	96	7 984		59	8 091		-38.5%	1.3%	
Hautes-Rivières	124	6 634	8 623	126	6 900	9 224	1.6%	4%	7%
Rimogne	194	12 367	35 109	224	13 403	37 874	15.5%	8.4%	7.9%
Enfance Loisirs Ardennes (E.L.A)				196	10 813				
TOTAL	5 251	336 585	192 853	5 462	353 060	208 823	4.02%	4.9%	8.3%

En 2024, la Fédération a poursuivi en direction de la jeunesse sa politique d'incitation à la découverte et à l'ouverture, notamment par l'organisation de séjours et de temps d'échanges, dont les objectifs, outre le caractère convivial, sont de lever les freins psychologiques des jeunes ruraux, en leur montrant le champ des possibles et des opportunités qui s'offrent à eux en matière de projet de vie (études, emploi, loisirs, ...).

Les actions marquantes de 2024

- **Séjours à l'initiative de groupes de jeunes, réfléchi et organisé par et pour les jeunes** : le groupe de l'association de territoire Ardennes Thiérache, accompagné par Bastien MOLLE a organisé un séjour de 2 semaines en Vendée en Juillet 2024. L'association de territoire des Crêtes préardennaises, avec son groupe ados de Poix-Terron a organisé avec et pour les jeunes un séjour dans la Marne dans une ferme pédagogique, l'association de Chémery a organisé un séjour au lac de Bairon autour du sport et de la nature, l'association de Prix les Mézières a quant à elle, emmené ses jeunes au bord de la mer du Nord.
- **Eurovisionnen, à Neuerburg-Allemagne, (7 jours en août)** : 73 jeunes allemands, luxembourgeois, belges et français, dont 4 ardennais de 13 et 14 ans ont participé à ce séjour d'échanges culturels. Au programme, des ateliers de théâtre, photo, vidéo, danse, chant, DIY, numérique avec la création d'un jeu vidéo, ...
- **Média on Tour à Echternach - Luxembourg (7 jours, en juillet)** : comme le projet Eurovisionnen, organisé avec le concours de l'Association Ardenne Eifel, dans le cadre du programme européen Erasmus+, ce séjour a permis à 6 jeunes ardennais de découvrir le patrimoine naturel et culturel de la « Grande Région » et pratiquer des activités de loisirs.
- **Le projet « RADIO DES ADOS » a été initié, avec le soutien des équipes d'animation locale**, notamment l'accueil de Rimogne et de E.L.A dans le Nord des Ardennes. Après avoir constitué un kit portatif d'enregistrement radio, les jeunes ont pu s'initier à la prise de son, au montage son et ont même pu visiter et découvrir la Radio Bouton. Ce projet, renouvelé en 2025, permettra à d'autres groupes et équipes d'être formés et de s'approprier cet outil avec pour objectif d'alimenter une Webradio sur le département.

Tous ces séjours et actions ont fait l'objet d'un soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes (Fonds Publics et Territoires), de la Mutualité Sociale Agricole Marne-Ardennes-Meuse et, pour les séjours, de l'Etat (Colos apprenantes).

SALVA NATURA, l'accueil de loisirs grandeur nature (Harricourt - Argonne Ardennaise)

Un projet pour sensibiliser la jeunesse à la gestion de la ressource et à la protection de la nature

La Fédération départementale a acquis en 2023 un site destiné à accueillir un éco camp qui sera, en même temps qu'un centre de séjours et de loisirs, un lieu de découverte et de respect de la nature, d'apprentissage à la gestion de la ressource de notre planète, de manière à ce que le fameux « jour du dépassement » de la Terre recule d'année en année. Cet éco-camp Salva Natura (« Sauver la nature ») aura pour ambition d'être à la fois un lieu d'éducation à la citoyenneté « verte » et un lieu de détente et de vacances pour les jeunes, montrant ainsi que écologie et loisirs ne sont non seulement pas des termes antinomiques, mais au contraire, qu'ils peuvent être associés dans une démarche joyeuse et positive, utile et responsable.

Les travaux d'aménagement et de réhabilitation de cet éco-camp ont ainsi été réalisés au cours de l'année 2024 et l'ouverture du site est alors prévue pour l'été 2025.

INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

OnDitCap !

Le Pôle d'appui et de ressources OnDitCap! est né d'une volonté affirmée de répondre aux difficultés rencontrées par les parents dans l'accueil de leur enfant en situation de handicap au sein des structures ordinaires, qu'il s'agisse de crèches ou d'accueils de loisirs. Depuis 2017, en partenariat étroit avec la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes, OnDitCap ! s'est progressivement déployé sur l'ensemble du département, avec pour objectif de favoriser l'inclusion et de promouvoir un "mieux vivre ensemble" durable et concret.

En 2024, OnDitCap ! a accompagné **31 structures de la petite enfance** dans le département, incluant des crèches, des relais petite enfance et des dispositifs liés aux 1000 premiers jours.

Dans le domaine des **accueils de loisirs**, **50 structures** ont sollicité un accompagnement. Certaines d'entre elles ont renforcé leurs équipes d'animation afin d'assurer une meilleure prise en charge des enfants en situation de handicap, notamment ceux présentant des handicaps lourds. Ce renfort, financé à hauteur de **45 % par la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes**, a permis le déploiement de **88 animateurs** dans le département en 2024.

Si ces chiffres témoignent d'un engagement croissant, ils restent en deçà des besoins réels. Il reste encore un long chemin à parcourir pour garantir à chaque enfant en situation de handicap une place légitime dans une structure d'accueil, et à sa famille, une solution adaptée et satisfaisante.

OnDitCap ! poursuit également ses **actions de sensibilisation et d'information** auprès de l'ensemble des publics concernés : enfants, parents, professionnels de la petite enfance, animateurs, directeurs de structures, établissements spécialisés, institutions publiques, etc. En 2024, **368 enfants** ont participé à des activités de sensibilisation.

Par ailleurs, l'équipe d'OnDitCap ! intervient dans des **actions de formation**, notamment lors des sessions BAFA et BAFD, à destination des futurs animateurs et directeurs d'accueils de loisirs. En 2024, **279 professionnels et bénévoles** ont ainsi été sensibilisés et formés à différentes thématiques liées à l'inclusion des enfants en situation de handicap.

Dans cette même dynamique, OnDitCap ! organise chaque année **des journées thématiques et des colloques** sur le handicap. En 2024, les sujets abordés ont porté sur le **sommeil**, le **burn-out parental** et les **troubles du neurodéveloppement**, rassemblant **129 participants**. Une autre journée d'étude dédiée à l'accompagnement des professionnels de l'animation a réuni **92 participants**.

Grâce au soutien de la **Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Ardennes**, OnDitCap ! a élargi ses interventions vers des **actions de prévention santé** à destination du jeune public. L'événement marquant de l'année fut la journée dédiée à la prévention des **accidents domestiques**, organisée autour d'une maison géante, ayant attiré **106 participants**.

Enfin, OnDitCap ! a obtenu en 2024 le **label "Café des aidants"**, en partenariat avec l'**Association Française des Aidants**. Ce dispositif fait de l'association un **lieu d'accueil et d'information dédié aux aidants**, quels que soient l'âge ou la pathologie de la personne accompagnée. Ces rencontres mensuelles sont co-animées par un travailleur social et un psychologue spécialisé dans les problématiques des aidants, autour de thématiques propices à l'échange et au partage d'expérience.

A NIMATION & VIE DE NOS TERRITOIRES

Les associations Familles Rurales sont très présentes et participent à l'animation de la vie des bourgs ruraux des Ardennes. Elles contribuent sous des formes multiples à enrichir la qualité de la vie quotidienne des familles.

TIERS-LIEUX & LIEN SOCIAL

Les tiers-lieux sont des nouveaux lieux où se retrouvent et s'exercent des activités multiples, avec une large place offerte à la créativité, la solidarité et l'émergence de liens entre des acteurs issus d'horizons très variés. Ils apportent une nouvelle façon d'aborder le rapport au travail et les échanges professionnels, de développer des projets en commun et de tisser des liens différents autour de l'économie, de l'écologie, du développement durable ou de la formation. Ils réinventent ainsi la façon de vivre ensemble à l'échelle d'un territoire.

Le tiers-lieu de REVIN

Coop'R Active, le tiers-lieu social et solidaire : ouvert en mai 2021, **Coop'R Active** a une thématique sociale plus marquée, avec notamment des permanences pour faciliter l'accès aux droits des personnes les plus précaires et les plus fragiles, ainsi qu'un point d'information pour l'inclusion de personnes en situation de handicap.

Lieu d'accueil, d'écoute et de partage, **Coop'R Active** est aussi un lieu de partage de connaissances, d'utilisation, d'apprentissage et de découverte des outils numériques, avec le « savoir-faire » au cœur du projet.

Coop'R Active propose un espace mutualisé de services délivrant une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. De l'information transversale de premier niveau à l'accompagnement de l'utilisateur sur des démarches spécifiques, Coop'R Active articule présence humaine et outils numériques.

Implantée au sein même du tiers-lieu, une Maison France Services accueille le public revinois depuis le 1er juillet 2022. Avec plus de 8000 accompagnements réalisés en 2024, cette Maison France Services est la plus fréquentée du département et répond aux besoins exprimés par les habitants :

- Constitution et suivi de dossiers administratifs et juridiques (CAF, MSA, CPAM, scolarité, retraites, assurances, ...)
- Inclusion numérique et accès aux services en ligne
- Point information et orientation juridique : identification des problèmes à caractère juridique et orientation vers d'autres intervenants (juristes spécialisés, médiation familiale, soutien psychologique...)
- Actions de prévention contre les violences conjugales

INCLUSION NUMÉRIQUE

Face au développement de la dématérialisation des démarches administratives et, d'une façon générale, face à la transformation numérique de la société, la fracture numérique s'accroît. Pour réduire ce fossé, Familles Rurales s'est engagée dans l'accompagnement des personnes vers l'autonomie numérique, un enjeu majeur pour nos concitoyens du monde rural.

Les Conseillers numériques

Constatant que l'illectronisme touche un quart de la population française, l'Etat a développé un dispositif ambitieux sur tout le territoire. Dans les Ardennes, ce phénomène d'exclusion est plus marqué encore, en raison de la structure de la population (âgée, isolée ...) et des problèmes sociaux. C'est pourquoi la Fédération départementale a décidé de souscrire au dispositif « Conseiller Numérique » mis en place par le Gouvernement et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires en novembre 2020. La candidature de la Fédération a été retenue pour le recrutement de deux conseillers numériques qui après une période de formation initiale ont démarré l'accompagnement des personnes éloignées des usages numériques et désireuses d'aller vers l'autonomie avec les différents outils (tablettes, ordinateurs, smartphones).

Considérant que le succès de la démarche passe par une approche personnalisée et fine des besoins, les Conseillers numériques Familles Rurales opère en quatre temps :

- Détection des personnes qui expriment des besoins d'accompagnement, en s'appuyant sur le réseau des associations locales et sur les communes partenaires
- Déplacement chez les personnes repérées avec une tablette numérique ou un ordinateur portable pour les aider à effectuer leurs démarches en ligne ou à utiliser des applications simples. L'objectif de cette étape est de les encourager à intégrer un groupe d'apprenants en ateliers collectifs.
- Organisation d'ateliers collectifs pour parfaire l'autonomie.

Points de médiation numérique Familles Rurales

4 Conseillers numériques interviennent sur l'ensemble du territoire des Ardennes au sein des Points de Médiation Numérique (PMN) Familles Rurales :

- Poix-Terron, au sein de PIX'in : il rayonne sur les Crêtes Préardennaises dans le cadre d'accompagnements collectifs, auprès des seniors et des enfants (accueils périscolaires et extrascolaires) et d'ateliers collectifs auprès des usagers de la Poste à Attigny.
- Sud Ardennes : il intervient dans le cadre d'un partenariat avec 7 communes du Pays Rethélois pour des accompagnements collectifs et individuels
- Est du département et métropole de Charleville-Sedan : il anime des ateliers collectifs et réalise des accompagnements individuels (Autrecourt-et-Pourron, Givonne, Pource-Saint-Remy,...)
- Revin : une Conseillère numérique intervient au sein de la maison France Services

A noter qu'un cinquième Conseiller numérique, porté par l'Association de Deville-Laifour qui anime un Point de Médiation Numérique Familles Rurales, intervient sur ce secteur de la Vallée de la Meuse, ainsi que dans le cadre d'ateliers collectifs auprès des usagers de la Poste à Rocroi.

L'Etat a confié fin 2023 à l'Association PIX'in Familles Rurales le soin d'animer le réseau des quelque 30 Conseillers numériques des Ardennes, avec l'objectif de renforcer la qualité des interventions de ces médiateurs numériques et de mieux répondre aux besoins du territoire.

Coopération régionale Familles Rurales

Pour permettre une meilleure approche du dispositif Conseiller Numérique et faciliter le développement de l'inclusion numérique à l'échelle de la Région, les 4 fédérations départementales de l'ex-région Champagne-Ardenne ont créé en 2022, avec l'aide de la Fédération nationale Familles Rurales un Pôle Numérique Territorial au sein duquel sont partagées les compétences de chaque territoire et fabriqués des outils communs. Ce PNT est animé par la Fédération de la Haute-Marne.

ENTRAIDE & SOLIDARITÉ : LE TRANSPORT SOLIDAIRE

Pouvoir se déplacer pour accéder à des soins et des services, pour se former et chercher du travail ou pour voir ses proches reste un obstacle parfois insurmontable pour nombre de nos concitoyens qui vivent dans des territoires ruraux dépourvus de transports en commun.



C'est à partir de ce constat que Familles Rurales et la **Communauté de Communes des Portes du Luxembourg** ont, dans le cadre d'une coopération très étroite, développé un dispositif de transport solidaire à la demande pour les habitants du territoire de l'EPCI. Lancé fin 2022 « **Transport'Moi** » s'adresse aux personnes sans solution de transport parce qu'elles sont sans véhicules ou dans l'incapacité de conduire.

Fin 2023, Familles Rurales et la **Communauté de Communes d'Ardenne Thiérache** ont lancé « **MobiliThiérache** » qui adopte le même fonctionnement.

Le principe fondamental du dispositif repose sur la solidarité et l'engagement de chauffeurs-accompagnateurs bénévoles qui donnent de leur temps pour assurer le transport des bénéficiaires. Seuls les frais engendrés par l'utilisation de leur véhicule personnel sont remboursés aux chauffeurs bénévoles et pris en charge du dispositif au travers du versement d'une indemnité kilométrique.

Le service est monté en puissance tout au long de l'année 2024 avec **1148 transports** effectués par les 18 chauffeurs bénévoles au profit des 164 bénéficiaires qui adhèrent au dispositif sur les Portes du Luxembourg.

Au-delà du service qu'il rend à des personnes sans solution de mobilité, le transport solidaire permet de rompre l'isolement dans lequel sont parfois plongés les bénéficiaires. Le dispositif est générateur de lien social que Familles Rurales s'efforce de faire vivre et de développer en organisant des événements qui rassemblent les chauffeurs et les bénéficiaires (café des bénévoles, sorties...)

Le coût financier du dispositif (frais kilométriques, gestion de la plateforme téléphonique notamment) est supporté par les communautés de communes.



Motifs des transports	nombre	part %
Rendez-vous médicaux et paramédicaux	452	44,14 %
Accès aux services et aux commerces	193	18,85 %
Rendez-vous administratifs	70	6,84 %
Recherche d'Emploi, rendez-vous RSA, formations	43	4,19 %
Lien avec les familles	51	4,98 %
Accès à d'autres transports (gare, transport en commun, ...)	89	8,69 %
Resto du cœur/ Secours Catholique	10	0,97 %
Autres	116	11,34 %
TOTAL	1024	100,00 %

Motifs des transports	nombre	part %
Rendez-vous médicaux et paramédicaux	82	66,12 %
Accès aux services et aux commerces	33	26,61 %
Rendez-vous administratifs	5	4,04 %
Recherche d'Emploi, rendez-vous RSA, formations	1	0,81 %
Lien avec les familles	3	2,42 %
TOTAL	124	100,00 %

LOISIRS & CULTURE

Activités permanentes : les associations locales et la Fédération départementale proposent de nombreuses activités de loisirs pour les adhérents afin d'occuper leur temps libre tout en favorisant leur épanouissement personnel :

ACTIVITES	nombre de clubs ou associations proposant cette activité	nombre de participants aux activités proposées
Musique, chorale, éveil musical, chant, théâtre, bibliothèque, ludothèque, ...	22	380
Activités physiques et sportives (marche, badminton, tennis, natation, ...)	21	350
Gym, gym douce, stretching, aqua gym	17	540
Danse (country, zumba, hip-hop, folk, salon, ...)	11	220
Loisirs créatifs, bricolage, scrapbooking, peinture, ...	16	180
Clubs Joie de Vivre (aînés), jeux de cartes et de société	9	105
Divers (philatélie, cuisine, anglais, informatique ...)	11	80

Des sorties culturelles et de loisirs : la Fédération propose régulièrement des sorties à caractère culturel, (expositions, concerts...) pour des événements sportifs ou des manifestations de loisirs et de découvertes (salons, foires-expos...) à ses familles adhérentes.

En 2024, 15 sorties ont été organisées par la Fédération pour 178 participants.

Au 31 décembre 2024, le réseau Familles Rurales des Ardennes emploie 217 salariés, représentant 107 ETP (Equivalent Temps Plein), dont la plupart au sein des Associations de Territoires dans le secteur de la Petite Enfance, de l'Enfance et la Jeunesse. La très grande majorité (près de 80%) de ces salariés bénéficient d'un contrat CDI, les autres étant sous statut CCD, en Parcours Emploi Compétences (PEC) ou en apprentissage.

EFFECTIFS du réseau FAMILLES RURALES des ARDENNES au 31 décembre 2024		
	nombre	ETP
Effectifs réguliers	173	133.07
salariés des associations locales CDI	22	11.98
salariés des associations de territoire (CDI et CDD)	121	95.04
salariés de la Fédération départementale (CDI et CDD)	17	14.31
salariés sous contrat aidés PEC (associations et fédération)	3	1.74
apprentis	10	10
Effectifs saisonniers	408	69.47
directeurs et animateurs saisonniers/ACM	408	69.47
Métiers recensés	15	
Fiches de paie réalisées en 2024	3399	
Volontaires en service civique (associations et Fédération)	11	7,48

Renforcement du dialogue social

La Fédération départementale et les 7 Associations de territoire ont créé en 2019 l'**Unité Economique et Sociale Familles Rurales des Ardennes** qui permet d'assimiler plusieurs entités juridiquement distinctes à une seule structure pour l'application du droit du travail et l'approfondissement du dialogue social. Les associations Pix'in et Les Marmousets l'ont rejoint en 2023.

C'est au sein de cette U.E.S. que s'exercent notamment la négociation collective, la représentation du personnel, les droits en matière de prévention, d'hygiène et de santé au travail. C'est également au niveau de cette U.E.S. qu'a été institué le **Comité Social et Economique (C.S.E)**. Celui-ci se réunit tous les deux mois et travaille au renforcement du dialogue social et à la prévention des risques.

L'accompagnement des associations employeuses

Pôle Social Familles Rurales Grand Est : Ce Pôle assure désormais à l'échelle du Grand Est la gestion de certaines fonctions supports et la charge administrative et réglementaire du réseau Familles Rurales :

- réalisation de la paie sur une application logicielle unique SILAE
- mise en place d'un système d'informations de gestion des ressources humaines
- développement de la politique de formation professionnelle

Fonction employeur : la Fédération des Ardennes continue d'accompagner les associations locales employeuses pour les autres missions non dévolues au pôle social régional. L'accompagnement de la Fédération porte notamment sur :

- l'aide aux recrutements
- l'accompagnement juridique des employeurs
- la définition des besoins en formation

LA POLITIQUE de FORMATION

La formation tout au long de la vie professionnelle constitue un enjeu majeur pour les salariés de nos structures, quels que soient les métiers, les niveaux d'intervention et d'encadrement. Chaque année, la Fédération définit un plan annuel de formation pour les salariés du réseau Familles Rurales des Ardennes. Il peut s'agir de formation pour développer des compétences, aider au maintien dans l'emploi, ou des formations professionnelles qualifiantes. Etre au contact des publics accueillis impose des pratiques, des gestes, des postures et des comportements adaptés à toutes les situations, avec comme fil rouge de nos préoccupations : le bien-être des personnes.

Formation professionnelle	
heures de formation	1116
salariés formés (certains peuvent être concernés plusieurs fois)	85
formations suivies dans le cadre du développement des compétences	37

En 2024, **37 sessions de formations** différentes ont été suivies sur des thématiques très variées, notamment par les professionnels de la petite enfance et de l'enfance, sans oublier des formations orientées vers le management, la sécurité ou le secourisme :

Petite Enfance et Enfance

- Musicothérapie
- Snoezelen
- Crèche 0 déchets
- Portage bébé
- L'approche Gordon

Développement personnel et management

- Manager son équipe
- S'affirmer en situation professionnelle
- Formation de formateur
- Communiquer sur ses actions
- Intelligence émotionnelle
- DEJEPS
- SST
- AFGSU
- PSC1

Autres

- Sobriété numérique

A ces formations s'ajoutent les séminaires, conférences et regroupements internes au réseau Familles Rurales qui sont autant d'occasions de renforcer les connaissances et les compétences des salariés.

Un accompagnement réel des salariés sous contrat aidé

- un effort de formation et d'accompagnement par la Fédération et les associations employeurs
- la transformation réussie de nombreux contrats aidés en CDD ou CDI (pérennisation des postes)
- la reconnaissance de notre valeur ajoutée dans le dispositif Parcours Emploi Compétences

Le bénévolat est la base de tout engagement associatif. Ce qui fait la richesse des associations, c'est le temps durant lequel les bénévoles s'investissent. Cet investissement personnel est indispensable à la survie de certaines activités, notamment en milieu rural, mais c'est aussi sa valeur ajoutée. Le bénévolat représente « un effet de levier indispensable à la vie associative » et « c'est dans le bénévolat que repose la valeur ajoutée des associations par rapport à d'autres acteurs, publiques ou économiques ».

La vie associative en milieu rural joue un rôle crucial pour la cohésion sociale et le développement local. Dans des zones souvent éloignées des grands centres urbains, les associations permettent de tisser des liens solides entre les habitants, de favoriser l'entraide et de répondre aux besoins spécifiques de la communauté.

Les associations Familles Rurales offrent un cadre pour l'organisation d'activités culturelles, sportives, ou environnementales, contribuant ainsi à la dynamisation du territoire. En somme, la vie associative en milieu rural ne se limite pas à des activités de loisirs, elle est au cœur du maintien et du renforcement du tissu social.

Nombre de familles adhérentes par association	2023	2024	Nombre de familles adhérentes par association	2023	2024
ALLAND HUY ET SAUSSEUIL	20	23	NEUFLIZE	40	44
ARREUX	89	84	PERTHES	6	0
ATTIGNY	82	74	POIX-TERRON Pix'in	22	0
AUBIGNY-les-POTHEES	6	6	POURU SAINT REMY	63	72
AUTRECOURT ET POURRON	97	99	PRIX LES MEZIERES	271	298
AVAUX	31	22	ROUVROY SUR AUDRY	19	29
BAZEILLES	55	70	SAINT ETIENNE A ARNES	21	43
BOULZICOURT	43	48	SAINT GERMAINMONT	33	26
BUZANCY	66	82	SAINT-MENGES	52	55
CHARLEVILLE - Les Marmousets	40	41	SAULCES CHAMPENOISES	42	40
CHATEAU-PORCIEN	51	50	SIGNY LE PETIT	87	82
CHEMERY SUR BAR	69	76	SORBON	6	8
DAMOUZY	48	51	TAGNON	57	107
DEVILLE-LAIFOUR	154	134	THIN LE MOUTIER	55	56
GIVONNE-DAIGNY	75	66	TOURTERON	7	7
GLAIRE	41	32	VILLERS-devant-LE-THOUR	39	66
HAM-les-MOINES	8	8	WARCQ	51	51
JANDUN	7	6	WARCQ (Mam'Emmy)	7	0
JUNIVILLE	50	56	Ardenne Métropole	83	50
LA FRANCHEVILLE	30	26	Ardenne Rives de Meuse	62	0
LA NEUVILLE EN TAF	47	53	Ardenne Thiérache	12	113
LE CHATELET SUR RETOURNE	69	109	Argonne Ardennaise	6	6
LE CHESNE	73	71	Crêtes Préardennaises	316	310
LUCQUY	80	95	Pays Rethélois	40	55
MACHAULT	59	61	Portes du Luxembourg	329	327
MAUBERT-FONTAINE	57	70	Vallées et Plateau d'Ardenne	194	255
MONTHERME	34	30	Autres	0	0
TOTAUX				3401	3643

PARTENAIRES

La plupart des actions engagées par Familles Rurales font l'objet d'un financement par l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales, les collectivités territoriales et par les établissements publics au travers d'appels à projets (AAP) ou à manifestation d'intérêts (AMI), sans oublier les Fondations, de plus en plus nombreuses à soutenir les initiatives du secteur associatif. Que ces partenariats soient de nature financière ou opérationnelle, ils sont indispensables à la réussite des projets conduits par la Fédération, les associations de territoire et les associations locales.

Fonctionnement								
Petite Enfance								
Enfance								
Jeunesse								
OnDitCap !								
								
Seniors								
Tiers-lieu								
Inclusion numérique								
Mobilité solidaire								

Conseil d'administration de la Fédération au 8 octobre 2024

	Fonction au Bureau	Attributions
Fanny MAHAUT	Présidente	
William LEGROUX	Vice-Président	
François MAGUIN	Vice-Président	Chargé des Infrastructures et des Projets
Violette GENNESSEAUX	Vice-Présidente	Chargée de l'Enfance et de la Jeunesse
Laurence ROBQUIN	Trésorière	
Anne PINHO	Secrétaire	
Ginette CORNET		
Nadine BILET		
Jocelyne BERNET		
Jill LABILLOIS		
Cécile CHABOT		
Jackie GOTTERI		

Garant des orientations et des décisions prises par l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration participe à la bonne administration de la Fédération et veille à la cohérence des rôles de celle-ci, des Associations de Territoires et des Associations locales.

L'Assemblée générale s'est tenue quant à elle le 1^{er} octobre 2024, à Poix-Terron, en présence d'une centaine de personnes, représentants des associations locales et des partenaires extérieurs.



Familles Rurales des Ardennes
Fédération départementale
rue Paulin Richier La Croisette
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
fd.ardennes@famillesrurales.org
03.24.37.60.45